

Budget, retrait, majorité, opposition, maturité.

C'est le titre choisi par la presse quotidienne régionale pour résumer le Conseil municipal du 29 mars dernier.

Encore une fois, le compte rendu n'a pas été fidèle au déroulement, ni au résultat de ce Conseil.

Entre autres projets soumis au vote de l'assemblée -dont nous vous donnerons un détail postérieurement- quatre d'entre eux concernaient les comptes de la commune :

- approbation du compte administratif 2016 : abstention ;
- approbation du compte de gestion 2016 : abstention ;
- vote des taux d'imposition des taxes directes locales : abstention ;
- vote du budget primitif – budget principal 2017 : **retrait de l'opposition.**

Le Budget Principal, qui représente la prévision de l'exercice 2017, a été voté par la majorité seule ; l'opposition s'est retirée du vote.

Cette attitude a été -volontairement ou non- occultée par le correspondant du quotidien, et a donné ainsi une version édulcorée d'un Conseil qui a donné lieu à quelques échanges, disons, soutenus.

Elle marque notre désaccord envers la stratégie adoptée par la majorité, consistant à monter un projet de budget basé sur des recettes supposées et incertaines, alors que les notifications des bases et dotations de l'État n'étaient pas encore parvenues aux services, et que le montant de la compensation attendue de la COBAN n'était connue qu'à titre provisoire.

Comment dans ces conditions affirmer qu'il s'agit d'un budget « sincère » ? Pourquoi voter sur un document qui sera caduc quelques jours plus tard ?

Et ce, d'autant que la date butoir pour voter ce budget était fixée au 15 avril 2017, ce qui laissait du temps pour établir un budget au plus près de la réalité, et le voter dans les délais.

Une fois de plus, chères Boïennes, chers Boïens, nous avons fait preuve de maturité, en refusant d'entériner une pratique basée sur de l'à peu près.{comments on}